



COMMUNIQUÉ CONJOINT DU COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET  
DU BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## LES COMMISSAIRES BOILEAU ET CARRIER SIGNENT UNE ENTENTE DE COOPÉRATION

**Le 12 mars 2013** — Le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, et le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Michel Carrier, ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente qui permettra à leurs organismes d'améliorer la protection et la promotion des droits linguistiques.

« M<sup>e</sup> Boileau et moi avons des responsabilités qui sont très similaires, a précisé Michel Carrier. Par conséquent, nous avons tout à gagner à accroître notre coopération afin d'améliorer le respect des droits linguistiques des citoyens dans nos provinces respectives. »

Le protocole d'entente prévoit entre autres que les deux organismes partageront les conclusions et les recommandations émanant de leurs enquêtes. Il prévoit aussi une collaboration accrue dans le cadre d'initiatives de promotion et d'études sur le respect des obligations linguistiques.

« Les obstacles que nos communautés linguistiques rencontrent lors de l'accès à des services gouvernementaux dans leur langue peuvent se ressembler ou même parfois être interconnectés d'une province à une autre, a affirmé François Boileau. Je me réjouis que les citoyens du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario puissent compter sur la mise à profit de nos forces afin d'accompagner nos gouvernements respectifs vers des solutions pragmatiques et des améliorations durables. »

Michel Carrier a précisé que ce protocole officialise une collaboration qu'il avait déjà établie avec le commissaire Boileau. « Depuis déjà quelques années, nous collaborons dans certains dossiers et nous voulons maintenant passer à une autre étape de coopération. C'est la raison d'être de cette entente. »

Fait à noter, récemment, François Boileau et Michel Carrier ont signé chacun une entente de collaboration avec Graham Fraser, le commissaire aux langues officielles du Canada.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements ou prendre rendez-vous pour une entrevue, veuillez communiquer avec :

Au Commissariat aux services en français de l'Ontario  
Simon Côté  
Agent des communications et des relations publiques  
Téléphone : 416-314-8247  
Sans frais : 1-866-246-5262  
Courriel : [communications.flscsf@ontario.ca](mailto:communications.flscsf@ontario.ca)

Au Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick  
Hugues Beaulieu  
Directeur des affaires publiques et de la recherche  
Téléphone : 506-444-4229  
Sans frais : 1-888-651-6444  
Courriel : [hugues.beaulieu@gnb.ca](mailto:hugues.beaulieu@gnb.ca)